

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 19 septembre 2024 à 17h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 8 incluse et à partir de la question n° 12), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 9), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 2), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Lorine GAGLIOLLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 9), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 8)

**Secrétaire :**

Jamal Eddine LOUHKIAR

**Étaient absents :**

Mme Nadia GARNIER, Mme Karima ROCHDI

**Procurations de vote :**

Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 47), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 7 incluse)

\* \* \* \* \*

## CONSEIL MUNICIPAL

### 1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne M. Jamal Eddine LOUHKIAR comme secrétaire de séance, et approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2024.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

### 3 - Solidarités - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Désignation des représentants du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste et à bulletin secret, sans panachage, ni vote préférentiel des huit membres élus chargés de représenter la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration du CCAS, conformément à l'article R123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Nombre de listes en présence : 1

Au premier tour de scrutin, les résultats de vote sont les suivants :

- Nombres de votants : 53
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 53
- majorité absolue : 27

La liste déposée a obtenu 53 voix.

Le Conseil Municipal a donc désigné comme représentants de la Ville au Conseil d'Administration du CCAS :

- M. ALEM Hasni
- M. DEVESA Cyril
- Mme GARNIER Nadia
- M. ROUX Jean-Hugues
- Mme WANLIN Sylvie
- M. FAGAUT Ludovic
- Mme LEMERCIER Myriam
- Mme MARTIN Agnès

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **4 - Modifications des représentations de la Ville dans différentes instances/structures**

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme Nadia GARNIER dans les instances/structures suivantes :

- Commission n° 4 : Solidarités, santé, sécurité, citoyenneté, démocratie participative,
- Commission Communale des impôts directs,
- Collège Louis Lumière,
- Collège Georges Proudhon,
- Collège Clairs-Soleils,
- Lycée Louis Pergaud,
- Foyer Joseph Bastian,
- Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants,
- Comité de pilotage du site migrations,
- Office Foncier Solidaire.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 0

#### **5 - Retrait du nom donné à l'Abri de Nuit des Glacis**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur cette proposition de retrait du nom « Maison Abbé Pierre » à l'Abri de Nuit des Glacis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **6 - Solidarités & Insertion - Association Jean Eudes Blanchisserie du Refuge - Projet de relocalisation de la blanchisserie - Proposition de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 150 000 € à l'association Jean Eudes Blanchisserie du Refuge,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention jointe au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **7 - Solidarités & Insertion - Centre Omnisports Pierre Croppet - Projet de réhabilitation du bâtiment d'accueil - Proposition de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention au Centre Omnisports Pierre Croppet de 100 K€, sous réserve du vote des crédits en Décision Modificative n° 2 et sur l'échéancier de versement proposé, en cas d'accord la dépense sera imputée au chapitre 204 40 2022 13313- 20300,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention de subventionnement à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

## **8 - Epargne citoyenne - Lancement de la démarche - Projet Maison des Femmes**

A l'unanimité, le Conseil Municipal

- décide de procéder à un vote séparé, conformément à l'article 19 du règlement intérieur,

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

- approuve le lancement du projet de Maison des Femmes,

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve la démarche de financement participatif sous forme de prêt citoyen rémunéré pour ce projet selon les conditions présentées dans le détail au sein de la délibération,
- approuve la convention de mandat avec la plateforme Villyz, sur la levée pour le compte de la collectivité et l'encaissement des fonds par cette dernière, jointe au rapport,
- approuve le contrat de prêt avec la plateforme Villyz, agissant au nom et pour le compte de chaque prêteur selon les conditions de la plateforme, joint au rapport,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention de mandat,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer, après réception des fonds, le contrat de prêt correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44                      Contre : 0                      Abstentions : 10                      Conseiller intéressé : 0

## **9 - Décision modificative N°2 - Exercice 2024**

A la majorité des suffrages exprimés, 10 contre, 3 abstentions, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2024 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint au rapport.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41                      Contre : 10                      Abstentions : 3                      Conseiller intéressé : 0

## **10 - Vie associative - Règles d'harmonisation des conditions de mise à disposition durable des locaux associatifs municipaux**

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal fixe les conditions de mise à disposition durable des locaux associatifs municipaux.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44                      Contre : 0                      Abstentions : 10                      Conseiller intéressé : 0

## **11 - Dénomination du rez-de-chaussée du Bâtiment dit "cathédrale" du Parc de la Rhodiacéta : Espace outdoor "Grandes Heures Nature" - Base nautique Michel CHAPUIS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la dénomination du rez-de-chaussée du bâtiment "cathédrale" de la Rhodiacéta :

- Espace outdoor "Grandes Heures Nature",
- Base nautique Michel CHAPUIS.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**12 - Modification des statuts de l'Établissement public de coopération culturelle Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon : Adhésion de Grand Besançon Métropole à la gouvernance**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les statuts de l'EPCC ISBA joints au rapport,
- autorise Mme La Maire, ou son représentant, à signer ces statuts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**13 - Etablissements publics culturels – Rapports annuels 2023**

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport portant sur l'activité, les données économiques et les liens avec la Collectivité des Etablissements Publics Culturels en 2023.

**14 - Musée des beaux-arts et d'archéologie - Projet "Une seconde au musée" - Convention de partenariat entre le lycée Victor Hugo, le collège Denis Diderot et la Ville de Besançon**

*Mmes Elise AEBISCHER (1), Carine MICHEL (1) et M. Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur ce projet de convention de partenariat,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention et tous documents relatifs à ce projet.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

**15 - Aides aux associations culturelles - Quatrième attribution 2024**

*MM. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la proposition d'attribution et le versement des subventions pour un montant total de 45 750 €, à savoir :
  - 17 381,00 € à l'association Maison des jeunes et de la culture centre social de Palente Les Orchamps,
  - 6 869,00 € à l'association ASEP – association sportive et d'éducation populaire,
  - 7 000,00 € à l'association Européenne du festival de caves,
  - 2 500,00 € à l'association d'ici et d'ailleurs, atelier d'éveil aux savoir-faire et aux arts humains,
  - 10 000,00 € à l'association Ave,
  - 3 000,00 € à l'association la cursive Boutaric.
- autorise Mme la Maire, ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les associations Maison des Jeunes et de la Culture Centre Social de Palente Les Orchamps et ASEP - Association Sportive et d'Education Populaire.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

### **16 - Arc Horloger – Adhésion à la future association franco-suisse visant à sauvegarder et transmettre les savoir-faire horlogers et en mécanique d'art inscrits à l'UNESCO**

*M. Nathan SOURISSEAU (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'adhésion à l'association ARC HORLOGER,
- prend connaissance et se prononce favorablement sur le projet de statuts en vue de l'assemblée constitutive de l'association,
- autorise le versement d'une cotisation prévisionnelle annuelle à hauteur de 500 € à l'association ARC HORLOGER,
- désigne Mme Laurence REIBEL, conservatrice du musée du Temps, comme membre titulaire pour représenter le musée du Temps au sein de l'association et Mme Séverine PETIT, adjointe de la conservatrice, comme suppléante.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

### **17 - Citadelle Patrimoine Mondial - Signature de conventions de mécénat**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer trois conventions de mécénat avec ENGIE/CELSIUS (30 000 €), la Fondation ENGIE (50 000 €) et la Sarl PIGUET pour 58 920 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **18 - Citadelle Patrimoine Mondial - Donations au Musée Comtois**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'entrée dans les collections du Musée comtois de la donation de Monsieur Bernard Guillaume composée de 254 objets-souvenirs liés au pèlerinage à Einsiedeln,
- fait inscrire les objets à l'inventaire du musée.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **19 - Aide aux associations sportives - Sixième attribution 2024**

*Mmes Anne BENEDETTO (1) et Françoise PRESSE (1) et M. Hasni ALEM (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution des subventions détaillées dans le cadre des programmes "manifestations, haut-niveau, animations et sport amateur", pour un montant total de 261 387 €, réparti comme suit :
  - 64 500 € au titre du programme « Manifestations »,
  - 6 000 € au titre du programme « Subventions exceptionnelles »,
  - 25 900 € au titre du programme « Animations »,
  - 38 500 € au titre du programme « Haut Niveau »,
  - 126 487 € au titre du programme « Sport Amateur ».
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer les contrats et avenants concernant le programme « haut-niveau » :
  - avenant n° 1 au contrat de développement sportif avec l'Association Besançon Volley-Ball,

- avenant n° 1 au contrat de développement sportif avec l'Association Besançon Avenir Comtois,
  - contrat de développement sportif avec l'Association Sportive « Grand Besançon Trail Académie »,
  - contrat de développement sportif avec l'Association Sportive « Société de Tir de Besançon ».
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention avec l'ACB dans le cadre de l'organisation de la coupe du monde de cyclo-cross.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

### **20 - Vie étudiante - Bouge ta Rentrée 2024 - Concert - Aide au Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF)**

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Aline CHASSAGNE (1), Juliette SORLIN (1) et MM. François BOUSSO (1), Olivier GRIMAITRE (1), Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de 5 200 € au Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF) au titre de la soirée-concerts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 9

### **21 - Parentalité - Aide aux associations de parents d'élèves**

*Mme Pascale BILLEREY (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions sollicitées.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 1

### **22 - Inclusion des enfants en situation de handicap - Signature d'une convention de partenariat avec l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté**

*Mmes Fabienne BRAUCHLI (1), Carine MICHEL (1) et Valérie HALLER (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la convention-type de partenariat entre l'AHS FC, l'Education Nationale et la Ville de Besançon pour les écoles :
  - Elémentaire Fourier
  - Maternelles Fourier, Fribourg et St Exupéry
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les 4 conventions.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillères intéressées : 3

### **23 - Quartier 2030 - Appel à projets 2024 - Programmation complémentaire**

*M. Damien HUGUET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur les subventions pour un montant total de 11 000 €,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 à la convention annuelle avec l'association « Juste Ici », annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

**24 - Quartiers 2030 - Dispositif de Tranquillité Résidentielle - Convention Pluriannuelle entre les Bailleurs Sociaux représenté par Loge.GBM, la Ville de Besançon, l'Etat et Grand Besançon Métropole**

*Mmes Aline CHASSAGNE (1), Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1) et Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), André TERZO (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la reconduction du partenariat avec les bailleurs sociaux autour du dispositif de tranquillité résidentielle,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante annexée au rapport,
- accorde une subvention de 35 100 € à Loge.GBM en tant que coordonnateur du groupement de commande.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

**25 - Quartier 2030 - Cité Educative de Besançon**

*M. Abdel GHEZALI (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions de mise à disposition avec l'association Prêt pour l'Emploi, GE PSL FC :

- pour le poste de préfiguration pour une durée de 4 mois,
- pour le renouvellement du poste de chef de projet jusqu'en décembre 2026.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

**26 - Quartier 2030 - Contrat de Ville du Grand Besançon - Convention "Culture et territoires"**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention spécifique « Culture et Territoires »,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant à signer la convention spécifique « Culture et Territoires ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**27 - Action enfance et jeunesse - Contrat de concession de service public - Gestion d'accueils de loisirs sans hébergement et de projets d'animation enfance / jeunesse - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2023**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2023 relatif à la gestion d'ALSH et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse, présenté par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Concession de Service Public 2021-2025.

## **28 - Action enfance et jeunesse - Aide au fonctionnement aux Accueils de loisirs associatifs - Régularisation et versement des parts variables 2023**

*Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :
  - 4 790 € à l'Antenne Petite Enfance (APE) au titre de l'action LAEP 2023 et 2024,
  - 19 799 € aux 10 opérateurs associatifs au titre des actions ALSH et AJ 2023,
- approuve les avenants à conclure avec chaque association bénéficiaire,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer lesdits avenants.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

## **29 - Budget participatif Saison 2 - Projets lauréats**

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal étudie et approuve la liste des projets lauréats de la saison 2 du budget participatif qui seront réalisés par la collectivité.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

## **30 - Aide aux associations à caractère médico-social - Attribution 2024**

*M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 4 000 € à Aides,
- 750 € à Alcool assistance – La Croix d'Or du Doubs - section de Besançon,
- 1 000 € à l'APEDA Bourgogne Franche-Comté,
- 7 000 € à l'association Addictions France (ex ANPAA : Association Nationale de Prévention en Addictologie 25),
- 1000 € à l'association des donneurs de voix – Bibliothèque sonore de Besançon,
- 750 € à l'association de gestion du centre de santé « centre du sommeil respir »,
- 2 600 € au CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité),
- 2 000 € à Csapa Solea – ADDSEA,
- 500 € à Ela,
- 500 € à les foulées généreuses,
- 600 € à France Rein Franche Comté,
- 700 € à Jalmalv « Jusqu'à la Mort – Accompagner la Vie » Besançon,
- 750 € à le rire médecin,
- 800 € à Lym'Pact,
- 3 300 € à la MJC Palente-Orchamps,
- 500 € à M'organes de toi,
- 500 € à Oncodoubs,
- 1 200 € à Vie libre - Addictions Alcool – section de Besançon
- 1 800 € à Vivre comme avant - Antenne de Besançon

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

### **31 - Cimade - Aide exceptionnelle 2024**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 000 euros à l'association La CIMADE.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **32 – Prévention - Association Départementale Sauvegarde Enfant Adulte Bourgogne Franche-Comté (ADDSEA) - Service de Prévention Spécialisée - Aide au fonctionnement 2024**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le versement de la subvention de fonctionnement de 138 000 €, au titre de l'année 2024, à l'ADDSEA Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté, service Prévention Spécialisée.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **33 - Solidarité Femmes Besançon - Lieu d'Accueil d'Ecoute et d'Orientation (LAEO) - Accueil de jour à destination des femmes victimes de violences conjugales - Aide au fonctionnement 2024**

*Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'association Solidarité Femmes au titre du dispositif LAEO et son accueil de jour.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

### **34 - Dialogue social - Aide 2024 à l'organisation syndicale Fédération Syndicale Unitaire - Complément à la délibération du 20 juin 2024**

*Mmes Pascale BILLEREY (1), Annaïck CHAUVET (1) et Valérie HALLER (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le versement de la subvention de fonctionnement de 2 077 € à l'organisation syndicale FSU au titre de l'année 2024.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

### **35 - Relations internationales - Aide à des établissements scolaires pour leurs échanges internationaux**

*Mmes Elise AEBISCHER (1), Frédérique BAEHR (1) et Mme Françoise PRESSE (1), et MM. Hasni ALEM (2) et M. Nicolas BODIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 680 € au lycée Pergaud,
- 1 280 € au lycée Ledoux,
- 380 € au Centre de Formation Agricole du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

### **36 - Relations internationales - Convention de partenariat 2024-2026 entre la Ville de Besançon et la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté**

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1) et Mme Sadia GHARET (1), et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention portant sur le partenariat avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté pour les années 2024 à 2026,
- décide de verser une subvention de 25 000 € pour 2024, qui, en cas d'accord, sera prélevée sur la ligne 65.023.657382.0022209.10069 inscrit au budget primitif de l'exercice.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

### **37 - Animations commerciales - Aide à l'association Bezak Chop Festival**

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association « Bezak Chop Festival ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **38 - Congrès - Cinquième attribution d'aides de l'année 2024**

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 500 € pour l'Université de Franche-Comté,
- 1 500 € pour le Centre Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

### **39 - Exercice 2024 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur et abandons de créances**

A l'unanimité, le Conseil Municipal statue favorablement ces propositions et admet ces produits en non-valeur, accepte ces abandons de créances et donne décharge à M. le Chef du Service de Gestion Comptable.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **40 - Placement de trésorerie de deux produits de cessions sur un compte à terme**

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Françoise PRESSE (1), et M. François BOUSSO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'ouverture, par dérogation prévue à l'article L1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un compte à terme rémunéré auprès de l'Etat pour une durée de 12 mois, et sur le placement de deux produits de cessions représentant un montant total de 6 600 000 € sur ce compte à terme,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

#### **41 - Société d'Economie Mixte Aktya - Rapport des élus administrateurs - Année 2023**

*Mme Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus représentant la Ville de Besançon, actionnaire, au conseil d'administration de la SEM Aktya.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

#### **42 - Société d'Economie Mixte Micropolis - Rapport des élus administrateurs - Année 2023**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus représentant la Ville de Besançon, actionnaire, au conseil d'administration de la SEM Micropolis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **43 - Société d'Economie Mixte Sedia - Rapport de l'élue administratrice - Année 2023**

*Mme Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 de l'élue représentant la Ville de Besançon, actionnaire, dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

#### **44 - SPL Territoire 25 - Rapport des élus administrateurs - Année 2023**

*Mme Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus représentant la Ville de Besançon, actionnaire, dans les instances de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

#### **45 - Société d'Economie Mixte LOGE.GBM - Rapport de l'élu administrateur - Année 2023**

*Mmes Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), André TERZO (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 de l'élu représentant la Ville de Besançon, actionnaire, dans les instances de la SEM Loge.GBM

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

#### **46 - Société d'Economie Mixte Sedia - Création d'une filiale Zone d'activités économique de Saône**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la création d'une société associant Sedia et FIMOGEST, sous forme de SAS et dédiée au projet de ZAE du Cheneau blond sur la Commune de Saône,
- autorise l'élu représentant la Ville de Besançon dans les instances de Sedia, à se prononcer en faveur de cette décision.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

#### **47 - Rapport social unique - données 2023**

Conformément à l'article L 231-4 du Code Général de la Fonction Publique, le Conseil Municipal prend acte de l'actualisation du Rapport Social Unique (RSU) et de la possibilité de consultation de cette base de données.

#### **48 - Index de l'égalité professionnelle 2024**

Le Conseil Municipal prend connaissance des indicateurs et de l'index à l'égalité professionnelle.

#### **49 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création de 2 emplois et recalibrage de 5 emplois à la Direction de la Vie des Quartiers - Recalibrage d'un emploi à la Direction de la Citadelle**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la création d'1 emploi d'animateur et d'1 emploi d'attaché au sein de la Direction de la Vie des Quartiers,
- se prononce favorablement sur le recalibrage de 2 emplois d'adjoint administratif en emploi de rédacteur, sur le recalibrage de 2 emplois de rédacteur en emploi d'attaché, sur le décalibrage d'1 emploi d'agent de maîtrise en emploi d'adjoint technique à la Direction de la Vie des Quartiers,
- se prononce favorablement sur le recalibrage d'1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine en assistant de conservation au sein de la Direction de la Citadelle,
- adopte l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations intervenant sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **50 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU) du Cœur de Ville de Besançon - Attribution d'une aide**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de deux aides financières en faveur de la modernisation des logements privés du cœur de ville, pour un montant prévisionnel de 5 363 €, au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **51 - Précisions par rapport au lancement d'une opération de restauration immobilière (ORI)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les actes afférents à la procédure de DUP ORI,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à lancer une enquête d'utilité publique dans le cadre de l'opération de restauration immobilière,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à saisir M. le Préfet afin qu'il diligente la procédure d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **52 - Crématorium de Besançon - Contrat de concession de service public - Groupe OGF - Rapport annuel 2023**

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du Crématorium de Besançon par la Société OGF en 2023, dans le cadre du contrat de concession de service public confié par la Ville de Besançon à cette société.

#### **53 - Casino de Besançon - Contrat de Concession de Service Public - Société Touristique et Thermale de la Mouillère – Rapport annuel 2023**

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère dans le cadre de la Concession de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

#### **54 - Aménagement du territoire - Projet urbain Saint-Jacques Arsenal - Concession d'aménagement - Société Publique Locale Territoire 25 - Garantie de la Ville de Besançon auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

*Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt de la SPL Territoire 25,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt, y compris la convention de garantie à intervenir avec la SPL Territoire 25 annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

**55 - Aménagement du territoire - Projet urbain Grette-Brûlard-Polygones - Déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet**

*Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à :

- approuver la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet urbain Grette Brulard Polygones au terme de la procédure d'enquête publique,
- s'engager à prendre en compte l'étude d'impact et à mettre en œuvre les mesures d'évitement, de réduction et de compensations des effets négatifs du projet sur l'environnement et la santé humaine et les modalités d'accompagnement de suivi proposées,
- demander à la collectivité compétente Grand Besançon Métropole-CU l'approbation de la mise en compatibilité du PLU de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

**56 - Projet Urbain Grette Brûlard Polygone - Cession d'un terrain au profit de la SPL Territoire 25**

*Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur cette cession aux conditions mentionnées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

**57 - Projet des Lumières – Quartier Clairs Soleils - Espace Aimé Césaire - Acquisition de locaux pour créer un espace petite-enfance-parentalité et relocaliser la Médiathèque**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur :
  - l'acquisition à la Foncière RU de locaux à usage commerciaux ou de services représentant une surface d'environ 678 m<sup>2</sup> dans un bâtiment cadastré section CO n° 166, ayant fait l'objet d'une division volumétrique contenant création de servitudes, selon les conditions énoncées dans le rapport,
  - la création d'une Association Syndicale Libre et ses statuts,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les actes nécessaires au projet de la Place des Lumières aux conditions financières sus évoquées :
  - acte d'acquisition des lots volumes 2, 4 et 6 sis au sein du bâtiment cadastré section CO n° 166 à la Foncière RU,
  - cahier des charges et acte de dépôt au rang des minutes du notaire dudit cahier des charges,
  - statuts de l'Association Syndicale Libre et acte de dépôt au rang des minutes du notaire desdits statuts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**58 - Projet des Lumières – Quartier Clairs Soleils - Espace Aimé Césaire - Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux - Demandes de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires ; et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, selon le plan de financement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**59 - Echange de terrains avec MM. Dubuet-Péria**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'échange avec les conjoints Dubuet Péria aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**60 - Cession d'un immeuble communal sis 33 rue Fabre au profit de la société SEDIA - Projet OFS - Désaffectation et déclassement du domaine public communal**

*Mmes Marie ETEVENARD (1), Anne VIGNOT (1) et Sylvie WANLIN (1) et MM. Hasni ALEM (2), Nicolas BODIN (1), Jamal-Eddine LOUHKIAR (1), Anthony POULIN (1), Gilles SPICHER (1) et André TERZO (1) , conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- prend acte que la présente délibération annule et remplace celle du 7 mars 2019,
- constate la désaffectation de l'immeuble,
- prononce le déclassement de l'immeuble du domaine public communal,
- se prononce favorablement sur cette aliénation aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 10

**61 - Cession au profit de l'Organisme Foncier Solidaire du Grand Besançon (OFS) - Propriété bâtie 8 rue Bersot**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Sylvie WANLIN (1) et MM. Hasni ALEM (2), Nicolas BODIN (1), Jamal-Eddine LOUHKIAR (1), Gilles SPICHER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur cette cession aux conditions mentionnées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

**62 - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de Planoise - Acquisition de volumes à Loqe.GBM - 2, Avenue du Parc**

*Mmes Pascale BILLEREY (1), Marie ETEVENARD (1), Carine MICHEL (1), et MM. Abdel GHEZALI (1), Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (1) et André TERZO (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur cette acquisition aux conditions énoncées dans le rapport,
- se prononce favorablement sur la suppression de la servitude de passage piéton public grevant les coursives,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

**63 - Vente de 18 logements sociaux (Neolia) situés au 7 rue Léon Tirode**

*Mme Aline CHASSAGNE (1), conseillère intéressée, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A la majorité des suffrages exprimés, 9 contre, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la vente de l'immeuble, propriété de Néolia, sis 7 rue Léon Tirode à Besançon, conformément aux dispositions de l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 30

Contre : 9

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 1

**64 - Vente de 10 logements sociaux (Neolia) situés au 9A rue Stéphane Mallarmé**

*Mme Aline CHASSAGNE (1), conseillère intéressée, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A la majorité des suffrages exprimés, 9 contre, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la vente de l'immeuble, propriété de Néolia, sis 9A rue Stéphane Mallarmé à Besançon, conformément aux dispositions de l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 30

Contre : 9

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 1

**65 - Instauration d'une servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale DZ 0202 rue Paul Pesty**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'octroi de la servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale DZ 0202 rue Paul Pesty à Besançon,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention et l'acte notarié nécessaires à la mise en place de cette servitude.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**66 - Instauration d'une servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale AH 0011 à Montfaucon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'octroi de la servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale AH 0011 Sous les Vauzevins à Montfaucon,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention et l'acte notarié nécessaires à la mise en place de cette servitude.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **67 - Instauration d'une servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale BI 318**

*Mme Aline CHASSAGNE (1), conseillère intéressée, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'octroi de la servitude au profit d'Enedis sur la parcelle communale DZ 0202 rue Paul Pesty à Besançon,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention et l'acte notarié nécessaires à la mise en place de cette servitude.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 1

### **68 - Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche Comté - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2025 pour la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur le territoire Bisontin**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectif,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de programmation 2024,
- autorise le versement d'un montant de 4 642,90 €, correspondant au programme annuel 2024, la dépense étant prélevée sur la ligne 204.511.20421.00550.34000.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **69 - Conservatoire Botanique National de Franche Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2025 pour la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur le territoire Bisontin**

*Mmes Fabienne BRAUCHLI (1) et Lorine GAGLILOLO (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2025 avec le Conservatoire Botanique National de Franche Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI),
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et les conventions annuelles d'application s'y rapportant,
- autorise le versement d'un montant de 7 742 € correspondant au programme annuel 2024 et financée sur la ligne budgétaire 204.511.20421.00550.34000.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillères intéressées : 2

**70 - Plan écoles et crèches - Rénovation énergétique de la crèche Battant - Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux et signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires ; et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, selon le plan de financement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**71 - Plan écoles et crèches - Déconstruction et construction Ecole élémentaire Champagne et rénovation extension de Ecole maternelle Champagne - Choix du lauréat, attribution et signature du marché de maîtrise d'œuvre**

*MM Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- choisit l'équipe représentée par le mandataire AACT+, comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la déconstruction/construction d'une nouvelle école élémentaire Champagne et la rénovation/extension de l'école maternelle Champagne,
- attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la déconstruction/construction d'une nouvelle école élémentaire Champagne et la rénovation/extension de l'école maternelle Champagne à l'équipe représentée par le mandataire AACT+ pour un montant d'honoraires de 1 413 000 € HT,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat, de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), de l'Union Européenne, du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

**72 - Plan écoles et crèches - Réhabilitation Ecole élémentaire Paul Bert - Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux et signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre**

*M. Jean-Hugues ROUX (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant, d'un montant de 64 052,40 € TTC, au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation lourde de l'école élémentaire Paul BERT,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires ; et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, selon le plan de financement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

**73 - Plan écoles et crèches - Déconstruction des bâtiments existants et construction d'une nouvelle crèche aux Orchamps - Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux et signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre - demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant, d'un montant de 54 248,40 € TTC, au marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de déconstruction/reconstruction de la crèche des Orchamps,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires ; et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, selon le plan de financement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**74 - Vœu en faveur de la libération de Paul Watson, proposé par l'ensemble des groupes politiques de la Majorité municipale**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le vœu « en faveur de la libération de Paul Watson », proposé par l'ensemble des groupes politiques de la Majorité municipale.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet,  
le 25 SEP. 2024

Pour la Maire,  
Par délégation,  
La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,

Anne COLLIN

